

Conférence ministérielle sur l'économie circulaire et suite à donner	
Comité des Officiers permanents de liaison 02/23 de la Commission de l'océan Indien 21- 22 novembre 2023 Ebène- Maurice	Point 2.6
<i>Dossier suivi par : Raj MOHABEER, Chargé de mission</i>	Décision
<i>Version du 11/10/2023</i>	

1. Résumé

La conférence ministérielle de l'économie bleue et l'action climatique à Moroni du 12 au 14 juin dernier, confirme le rôle des organisations et institutions régionales pour rassembler les États insulaires et côtiers africains dans des actions collectives telle que la COI dans la promotion de l'économie bleue et circulaire pour la création de richesses au bénéfice des communautés insulaires et côtières.

Le projet SWIOFish2¹, à travers la sous-composante AIODIS (Atlantic, Indian Ocean Developing Island States), constitue l'une des initiatives fédératrices régionales qui contribue à la mise en œuvre du Plan d'action régional sur l'économie bleue (PAREB) et soutient la promotion de l'économie circulaire en offrant des opportunités d'échanges sud-sud et un meilleur accès à l'expertise nécessaire à la formulation d'actions dans ce sens. La transition vers une économie circulaire est la pierre angulaire de la prévention des polluants, y compris les déchets plastiques en mer, en s'attaquant au problème à la source. Une meilleure utilisation des ressources, le passage d'un modèle linéaire à un modèle circulaire et un changement de perception, des déchets à la valeur, permettront de lutter contre les sources terrestres et marines de pollution qui finissent dans la mer et contribueront à créer des opportunités d'emploi, à réduire la pauvreté et à améliorer l'équité.

2. Etat d'avancement

Conformément à la décision 8c) du 37^{ème} conseil des ministres de la COI, le Secrétariat général de la COI a organisé la Conférence ministérielle AIODIS le 21 septembre 2023 à Maurice. Cette conférence ministérielle a été précédée d'une réunion préparatoire des hauts officiels avec les experts internationaux de l'économie circulaire les 18-19 septembre 2023.

Une déclaration ministérielle a été adoptée par les ministres et les hauts-représentants des États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien pour le développement de l'économie circulaire.

La conférence ministérielle et la déclaration qui en émane ont permis de :

- Traiter les thématiques de l'économie circulaire par : La mise en place de cadre national et régional, la réduction des plastiques à usage unique, le soutien à l'entrepreneuriat innovant par la promotion des droits de propriété intellectuelle et de l'innovation et la promotion du droit à la réparation ; la promotion de la chaîne de valeur nationale et régionale des déchets pneumatiques ; la promotion de la chaîne de valeur nationale et régionale et des déchets électriques et électroniques ; l'éducation environnementale pour les enfants ; le verdissement des ports, qui ont fait l'objet d'études approfondies, suivies de validation de leurs recommandations.
- Consolider une résolution commune, qui d'une part, constitue les priorités d'actions des pays et les propositions concrètes nécessitant une coopération régionale, pour la promotion de l'économie circulaire sur les thématiques précitées ; et d'autre part,

¹ Une convention de financement (Grant No. D1720) a été signée entre l'Association internationale de développement (IDA) et la Commission de l'océan Indien (COI) le 30 mai 2017 pour soutenir le deuxième projet de gouvernance des pêches du sud-ouest de l'océan Indien et de croissance partagée (SWIOFish2).

servira pour le développement de partenariat et la mobilisation de financement auprès des instances concernées.

- Obtenir un engagement collectif vers l'accélération de la promotion de l'économie circulaire.

3. Proposition de décision

Conscient de l'urgence d'accélérer le processus de la promotion de l'économie circulaire, le Comité des OPL :

- a. Mandate le Secrétariat général à mobiliser les ressources pour le développement et la mise en œuvre du programme régional d'économie bleue et circulaire, sur la base des priorités identifiées par les Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien lors de la conférence ministérielle.
- b. Encourage le Secrétariat général à poursuivre son plaidoyer au bénéfice de l'ensemble des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, à saisir les occasions des foras régionaux et internationaux pour promouvoir nos positions en faveur de l'économie circulaire et à nouer un dialogue confiant avec la communauté des partenaires au développement, notamment avec la Banque mondiale, en vue de la mobilisation de ressources additionnelles en soutien aux initiatives régionales en faveur de l'économie circulaire.
- c. Demande au Secrétariat général de mobiliser les partenaires au développement pour la mise en place d'un dispositif régional de financement et d'accompagnement appropriés pour les entrepreneurs et innovateurs, notamment les jeunes et des femmes, du stade de l'idéation jusqu'au stade d'expansion, dans la promotion de la circularité.

4. Annexes :

- Annexe 1 : Déclaration des ministres et des hauts-représentants des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien pour le développement de l'économie circulaire.